

BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 1

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

*Réservé au
Directeur
académique*

Président : M. SCHWALM, Proviseur
Secrétaire : M. Jean-Luc BERGEROT, Proviseur-Adjoint

Le quorum étant atteint avec 20 membres, Monsieur le Proviseur déclare la séance du Conseil d'Administration ouverte à 18h32.

Le procès verbal de la séance du 26 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

M. le Proviseur précise que 6 points de l'ordre du jour sont reportés au C.A suivant (Modification du Règlement intérieur, Projets pédagogiques divers, validation du programme UNSS et bilan moral et financier, DBM pour information, DBM pour vote, Autorisation d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables) et 12 autres points sont ajoutés

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

18h40 : Arrivée de Mme Barata (représentante des professeurs)

I – Mise en place des institutions

- Adoption du règlement intérieur du C.A.

M. Le Proviseur fait lecture du règlement intérieur du CA distribué à ses membres.

Les comptes rendus de CA seront assurés suivant le planning suivant :

- CA du 22 novembre 2016 (Budget) : Mme Couturier (CPE)
- CA du 9 février 2017 (Structure) : Collège des représentants des professeurs
- CA du 10 avril 2017 (Compte financier) : Mme Quillet (Représentante des parents d'élèves)
- CA du 27 juin 2017 (Bilan de fin d'année) : Collège des représentants des professeurs
-

Votants : 21 Oui : 21 Non : 0

Le règlement intérieur du C.A. est adopté à l'unanimité

- Résultats des élections – Installation du C.A.

M. le Proviseur remercie les élus des différents collèges pour leur engagement au service de l'établissement et des élèves.

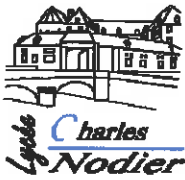
M. le Proviseur rappelle la modification des modalités des élections des représentants des élèves au CA qui maintenant sont tous issus du CVL.

M. le Proviseur présente les résultats des élections par collège :

Personnels ATEE : taux de participation 68,57 % ; 2 collègues élus

Enseignants : taux de participation 59,72% ; 7 collègues élus

Parents : taux de participation 23,94 % ; 3 représentants de parents FCPE élus et 2 représentants de parents PEEP élus.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 2

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Elèves : taux de participation aux élections au CVL 54,53 % CVL ; 4 élèves du CVL ont été élus au CA et 1 étudiant du BTS tourisme

M. le Proviseur remercie Mme Baudin qui gère la citoyenneté lycéenne au sein de l'établissement et se félicite du taux important de participation aux élections au CVL d'autant plus que les élèves ne sont pas obligés de voter. Il signale que les travaux de réfection de la maison des lycéens, qui sera aussi la maison des associations de parents, du CVL, de l'ANAP et des anciens élèves, commenceront en novembre 2016 pour une ouverture prévue en fin d'année scolaire. Cette salle sera un open space entièrement équipé qui permettra aux différentes associations de travailler en synergie au sein même de l'établissement.

- Mise en place des différentes instances de l'établissement

M. le Proviseur présente les différentes instances et en cite les différents membres (Voir documents annexes)

- Mise en place du Conseil de la Vie Lycéenne

Le conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) est consulté sur un certain nombre de questions liées à la vie de l'établissement.

- Mise en place de la Commission Educative

la commission éducative a pour mission d'examiner la situation d'un élève dont le comportement est inadapté aux règles de vie de l'établissement scolaire

- Mise en place du Conseil de discipline

Le conseil de discipline est compétent pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions prévues par la réglementation en vigueur et inscrites dans le règlement intérieur de l'établissement.

- Commission fonds social lycéen

La commission du fonds social lycéen étudie les demandes d'aides destinées à répondre aux difficultés des familles à faire face à des dépenses de scolarité et de vie scolaire de leur enfant.

- Validation de la composition de la Commission Appui Vie Lycéenne

La commission d'appui à la vie lycéenne ventile les fonds octroyés par le conseil régional dans un cadre fixé par celui-ci.

- Validation de la composition de la Commission Crédits Pédagogiques

La commission Crédits Pédagogiques répartit les crédits pédagogiques entre les différentes disciplines.

- Désignation des membres de la Commission d'Appels d'Offres

La Commission d'appel d'offres examine les offres et attribue le marché pour les marchés publics. Cette année, elle aura à se pencher sur le renouvellement du parc de photocopieuses.

- Validation de la composition de la Commission Travaux et Investissement

La commission Travaux et Investissements examine les projets d'investissement de l'établissement pour l'année en cours

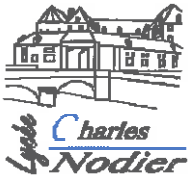
- Mise en place de la Commission Hygiène et Sécurité

La Commission Hygiène et Sécurité promeut la formation à la sécurité pour les élèves et les personnels, contribue à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement,...

- Mise en place de la Commission permanente

La commission permanente est l'instance destinée à la préparation des travaux du conseil d'administration. Elle se réunit obligatoirement avant le Conseil d'Administration sur la ventilation de la DHG (Structure)

- Mise en place du C.E.S.C.



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 3

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté définit et conduit des actions d'éducation et de prévention des conduites à risques dans le domaine de la santé et de la citoyenneté.

- Validation de la composition du Conseil Pédagogique

Le conseil pédagogique est une instance de consultation des enseignants sur la politique éducative de l'établissement.

II – Organisation de l'action éducatrice

- Bilan de rentrée 2016-2017

M. le Proviseur présente les résultats de l'année scolaire 2015/2016. Ceux-ci sont une nouvelle fois satisfaisants puisque 93 % des élèves de Terminale ont obtenu le baccalauréat (92 % en 2015) avec une répartition des taux par série de 89 % en T°L, 91 % en T°ES et 95,5% en T°S. M. le Proviseur tient à saluer le travail des équipes pédagogiques et des élèves pour ces très bons résultats. Il note aussi que 67, 5 % des élèves bacheliers de l'établissement obtiennent une mention. Le lycée Nodier représente encore 7 % des mentions Très Bien de l'Académie alors qu'il ne représente de 3,4 % de la population scolaire lycéenne de celle-ci. Il précise encore que ces résultats ne sont pas le fruit d'une sélection mais bien d'un travail d'accompagnement de qualité puisque le lycée Nodier emmène plus de 96 % de ses élèves de 2° en 1° GT. M. le Proviseur ne voudrait pas oublier les excellents résultats du BTS Tourisme qui présente un taux de réussite à la session 2016 de 100 %. Il rappelle à ce propos que la mise en place de la licence professionnelle Tourisme au sein du lycée Nodier, sur le site de la Charité, est en bonne voie et pourrait s'ouvrir dès la rentrée 2018-2019.

M. le Proviseur présente la structure et les effectifs du lycée à cette rentrée 2016/2017. Le lycée Nodier a perdu une classe de 2° et compte aujourd'hui 7 classes de 2° pour un effectif de 235 élèves. Au niveau 1°, l'établissement compte deux 1°ES (68 élèves), une et demi 1°L (49 élèves) et trois 1°S (108 élèves). En Terminale, on trouve trois T°ES (104 élèves), une et demi T°L (37 élèves) deux et demi T°S (89 élèves). Les effectifs en T° ES et S sont très élevés en raison de l'intégration des redoublants. M. Le proviseur tient à signaler la mise en place de la double-spécialité (Maths/physique, Maths/SVT et SVT/Physique) qui offre à quelques élèves qui se destinent aux CPGE de mieux se préparer. Ce dispositif impose de fortes contraintes aux emplois du temps mais semble donner satisfaction. Le lycée accueille une polytechnicienne qui travaille avec les Ateliers Pasteur et qui, en échange d'un hébergement gracieux, va offrir des cours du soir (17 h/18h) et du mercredi après midi aux élèves de T°S volontaires .

M. le Proviseur présente les modalités de répartition des élèves dans les classes. Pour la constitution des classes, nous utilisons un logiciel qui tient compte des critères fournis par les équipes pédagogiques : résultats, investissement, comportement et assiduité. Nous tenons compte des remarques des enseignants sur la « compatibilité » des élèves : dans l'intérêt de leurs résultats scolaires certains sont plutôt à mettre dans la même classe, d'autres à séparer. Nous avons choisi aussi de répartir les options et les spécialités sur plusieurs classes afin d'éviter les classes de « niveau ». Dans la mesure du possible, nous essayons aussi de trouver un équilibre filles/garçons dans chaque classe. En dernier, nous étudions, au cas par cas, les demandes particulières exprimées par certaines familles. L'objectif étant de faire les classes les plus hétérogènes possible ou en d'autres termes les plus « équilibrées » entre elles sur un même niveau d'une



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 4

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

même série. Ce travail complexifie de manière significative la constitution des emplois du temps mais c'est un choix pédagogique auquel nous sommes attachés dans l'intérêt des élèves.

- Accueil des Parents pour l'année scolaire 2016-2017 et Programme d'Orientation 2016-2017

M. le proviseur présente le tableau du programme d'accueil des parents. Celui-ci reprend les mêmes étapes que celui de l'an dernier qui a donné satisfaction. Deux points sont cependant ajoutés au calendrier :

Un entretien d'étape est mis en place au niveau Terminale. Il sera confié aux professeurs principaux et à la conseillère d'orientation et s'adressera principalement aux élèves ayant des difficultés à effectuer leurs vœux sur APB et à ceux qui auraient besoin d'aide pour optimiser leurs vœux. Des états d'inscription sur APB seront régulièrement fournis aux professeurs principaux entre le 20 janvier et le 20 avril 2017 afin qu'ils aient les moyens de suivre les inscriptions au plus près.

Une journée d'accueil des élèves de 2° du dispositif DPRE sera organisée avant la rentrée scolaire officielle afin de faciliter l'intégration de ces élèves repérés « fragiles » par les équipes pédagogiques des collèges.

Le programme d'accueil des parents et des élèves pour l'année 2016 2017 est validé à l'unanimité (21 votants)

19 h 30 départ de Mme Quillet (représentante des parents d'élèves) et de Mme Lyet (représentante des enseignants)

- Voyages et sorties scolaires : sorties Cinéma MJC Espagnol

Mme Chaland, professeur d'Espagnol, organise une sortie cinéma pour les élèves hispanophones de 2°, 1° et T°. Le coût pour les familles sera de 4 euros.

Le projet de sortie cinéma de Mme Chaland est validé à l'unanimité (19 votants)

- Voyages et sorties scolaires : sorties Cinéma Mme Stenta

Mme Stenta, professeur de Lettres, organise une sortie cinéma « Roméo et Juliette » par la Comédie Française au Cinéma des Tanneurs en décembre 2016 pour les classes de 1°L1, 1°L2, 1S1 et 1°S2. Le coût pour les familles sera de 6 euros.

Le projet de sortie cinéma de Mme Stenta est validé à l'unanimité (19 votants)

- Information sur les dysfonctionnements constatés lors du voyage en Angleterre

M. le Proviseur informe le Conseil d'Administration des dysfonctionnements qualitatifs ayant eu lieu lors du voyage en Angleterre. Malgré ces difficultés organisationnelles, les professeurs accompagnateurs ont su gérer les situations pour que les élèves passent un bon séjour en toute sécurité. La société MIJE, consciente des désagréments subis par nos élèves consent un geste commercial de 1500 euros qui permettra de rembourser 30 euros à chaque famille.

M. Le Proviseur distribue les bilans moraux et financiers des différentes associations ayant leur siège dans l'établissement. Il informe le CA que ceux de l'UNSS seront présentés lors de la prochaine réunion puisque l'AG de l'association aura lieu le 18 novembre 2016

- Bilan moral et financier de l'ANAP (voir document annexe)

Le bilan moral et financier de l'ANAP est validé à l'unanimité (19 votants)



PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

*Réservé au
Directeur
académique*

- Bilan moral et financier de la MDL

Le bilan moral et financier de la MDL est validé à l'unanimité (19 votants)

- Bilan moral et financier de l'Association des Anciens Elèves

Le bilan moral et financier de l'Association des Anciens Elèves est validé à l'unanimité (19 votants)

- Autorisation pour les Associations de Parents de publier des informations sur le Site Internet du Lycée

M. le Proviseur fait lecture de la charte d'utilisation du tableau numérique sur le site internet du lycée Nodier (Voir document annexe)

La charte est validée à l'unanimité (19 votants)

- Validation de l'autorisation d'organisation du Forum des Anciens élèves (co organisation)

M. le Proviseur rappelle que depuis 3 ans, l'établissement organise un forum des formations Post-bac en partenariat avec l'Association des Anciens Elèves. Celui-ci a lieu le dernier vendredi avant les vacances de Noël, soit le 16 décembre 2016, cette année. Quelques changements auront lieu pour cette nouvelle édition : le forum se déroulera sur 3 plateaux (salle Meyer, salle Step et salle 406), le Crous et les mutuelles étudiantes seront présents, les élèves volontaires de 1^o seront accueillis 1 h sur inscription préalable et les T^o devront obligatoirement participer à ce forum durant 2h. Cet événement s'inscrit dans le parcours avenir.

L'organisation du forum des Anciens Elèves est validée à l'unanimité (19 votants)

- Amplification du dispositif Kit de Survie à l'Entrée en classe de Seconde : accueil anticipé pour certains élèves

M. le Proviseur rappelle que les élèves entrant en seconde dans le cadre du dispositif DPRE se verront proposer un accueil anticipé individualisé. Les modalités sont les suivantes :

visiter le lycée, prendre un repas à la restauration scolaire. L'objectif est de répondre aux questions éventuelles et participer à des activités facilitant l'adaptation au lycée. L'encadrement sera assuré par l'équipe de direction, la vie scolaire et des professeurs volontaires.

L'organisation de l'accueil anticipé des élèves du dispositif DPRE est validée à l'unanimité (19 votants)

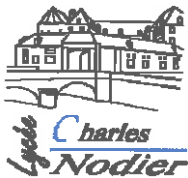
- Validation du Parcours Avenir et du programme d'Orientation 2016-2017

M. le Proviseur présente le Parcours Avenir du lycée. Celui-ci regroupe en un seul document l'ensemble des actions liées à l'orientation au sein du lycée : les présentations institutionnelles des voies d'orientation, les contenus disciplinaires concernant l'approche de l'orientation, les interventions d'organisme de formation au sein de l'établissement, les actions individualisées à destination des élèves. Ce document permet d'avoir une vision globale du dispositif d'orientation mis à disposition des élèves durant leurs trois années au lycée.

Le parcours Avenir est validé à l'unanimité (19 votants)

- Validation du projet proposé par le C.V.L à l'occasion du Téléthon

M. le Proviseur rappelle que depuis plusieurs années les élèves du lycée organisent un événement dans le cadre du Téléthon. Il invite les représentants des élèves à présenter le projet de cette année. Cette action



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 6

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

serait intitulée « Un coup de main pour le Téléthon » et permettrait de réaliser une grande fresque où les élèves pourraient apposer leur empreinte de main aux couleurs du Téléthon en échange d'un don de 2 euros. Une photo regroupant tous les participants autour de la fresque clôturerait cette action.
Le projet « Un coup de main pour le Téléthon » du CVL est validé à l'unanimité (19 votants)

- Validation des sorties liées aux Olympiades de la Chimie

M. le Proviseur rappelle que depuis plusieurs années, sous l'impulsion de Mme Bertrand, plusieurs élèves participent aux Olympiades de la Chimie. Ce dispositif comprend 3 déplacements au lycée Duhamel et un à Besançon. Les frais de déplacement sont pris en charge par l'association des Olympiades de la Chimie. Cette année 11 élèves de Terminale et 10 élèves de Première sont volontaires.
La participation aux Olympiades de la Chimie est validée à l'unanimité (19 votants)

- autorisation de participation des élèves du Lycée NODIER aux sorties du dispositif LAES

M. le Proviseur rappelle que les élèves inscrits dans le dispositif LAES participent à des sorties gratuites à l'UFR STAPS. La première sortie aura lieu le 24 novembre 2016
La participation des élèves du Lycée NODIER aux sorties du dispositif LAES est validée à l'unanimité (19 votants)

- Accueil d'un auteur dans le cadre du projet « les petites fugues »

M. le Proviseur présente le projet de Mmes Hilaire ; Lyet et Maury dans le cadre du festival des « Petites Fugues ». Les 2° « Littérature & Société » accueilleront un écrivain Julia Kerninon le vendredi 18 novembre au sein de l'établissement.
Le projet est validé à l'unanimité.

III – Fonctionnement matériel et financier

- Tarifs divers

M. le Gestionnaire présente les tarifs divers. Seule la tarification des clés en cas de perte pour les personnes physiques ou morales est modifiée par rapport aux tarifs de l'année précédente. (Voir document annexe)
Les tarifs divers sont validés à l'unanimité (19 votants)

- Ventilation des crédits relevant des budgets opérationnels de programme

M. le Gestionnaire présente une ventilation nouvelle des crédits 2016 attribués au titre des BOP suite à la réception de deux nouvelles notifications. (Voir document annexe)
La ventilation des crédits relevant des BOP est validée à l'unanimité (19 votants)

- Validation du tarif pour le voyage en Serbie

M. le Gestionnaire donne lecture du projet de voyage et du budget prévisionnel
M. le Proviseur rappelle que le principe de l'organisation du voyage en Serbie présentée par Mme Clément a été voté lors du CA du 26 septembre 2016. Le voyage concerne 13 élèves sur 29 des sections européennes Allemand de 1° et T°. C'est un échange avec le lycée III de Belgrade : les élèves serbes



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 7

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

viendraient en mars 2017 et les élèves français se rendraient en Serbie en avril 2017. Le lycée accueillant prend en charge les déplacements et les activités sur place et les élèves sont hébergés dans les familles. Un représentant des enseignants pose la question de la proportion d'élèves concernés dans le groupe de référence (13/29) ; il rappelle que ces mêmes élèves sont aussi concernés par un échange avec l'Autriche. L'association de l'ANAP financera par conséquent 2 fois la participation des mêmes élèves. Cela pose problème.

M. le Proviseur fait lecture de la charte des voyages dans laquelle rien ne s'oppose à l'organisation de ce voyage. Il rappelle que le CA est souverain et peut passer outre la charte.

M. le Gestionnaire précise que deux tarifs sont proposés l'un sans bagage en soutes, l'autre avec bagages en soutes.

M. le Proviseur propose de voter pour le tarif le plus élevé, avec bagages en soutes.

19 votants - oui : 7 non : 0 abstention : 12

Le projet de voyage en Serbie est validé

M. le Proviseur précise qu'il s'entretiendra avec Mme Clément pour rediscuter avec elle de l'opportunité de réaliser ce voyage avec 13 élèves sur 29 et il indique que si le nombre était inférieur le voyage ne pourrait être autorisé.

- Seuil pour les remises gracieuses

M. le Gestionnaire demande au CA d'autoriser le chef d'établissement à accorder une remise gracieuse pour créance détenue par le lycée pour des sommes inférieures à 30 euros et justifiées par un état de gêne du débiteur.

La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Cadeaux, frais de réception et de représentation

M. le Gestionnaire demande au CA d'autoriser le chef d'établissement à engager des fonds pour l'achat de cadeaux (à hauteur maximum de 50 euros), pour des frais de réception et de représentation dans l'intérêt du lycée.

La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Autorisation pour passation de marchés en procédure adaptée

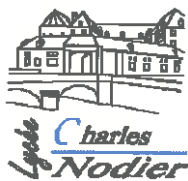
M. le Gestionnaire demande au CA d'autoriser le chef d'établissement à passer des marchés s'inscrivant dans la limite des crédits ouverts au budget et relevant de l'article 27 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée.

La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Taux de participation du service restauration-hébergement aux charges communes de fonctionnement

M. le Gestionnaire présente les taux de participation du service restauration-hébergement aux charges communes de fonctionnement : 15 % pour le service de restauration et 32 % pour celui de l'internat.

La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)



BP 28
39107 DOLE Cedex
N° RNE : 0390012B

N° de la séance : 2
Folio : 8

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

- Liste des emplois dont les titulaires bénéficient d'une concession de logement

M. le Gestionnaire présente la liste des emplois dont les titulaires bénéficient d'une concession de logement (voir document annexe). Il propose aussi que le logement affecté jusqu'à présent au poste d'accueil soit réaffecté pour le RDC à la vie scolaire et pour le 1° étage à une zone dépôt-archives. La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Autorisation activation du Wifi

M. le Gestionnaire demande l'autorisation du CA pour mettre en service des bornes Wifi pour un usage pédagogique interne.

M. le Proviseur précise que ces bornes permettront la mise en place de classes informatiques mobiles. Une représentante des parents d'élèves s'inquiète des risques sanitaires pour les élèves ainsi exposés aux ondes électromagnétiques et demande à ce que les familles et les élèves soient informés de ces risques. M. le Gestionnaire répond que la collectivité propriétaire a multiplié les points d'émission (64 bornes) pour éviter de concentrer le signal de manière trop importante. Le niveau d'émission est comparable à celui d'une box Wifi familiale ; le risque est donc identique.

M. le Proviseur déclare que les familles seront informées de l'activation des bornes Wifi.

19 votants oui : 16 non : 0 abstention : 3

La proposition est validée.

IV – Contrats, conventions et marchés

- Validation de conventions de partenariat BTS

M. le Proviseur présente 3 conventions de partenariat du BTS Tourisme avec Micropolis, l'association Andicat et la convention type avec nos partenaires habituels (Marie de Dole, CIO de Dole, Office du Tourisme de Dole...)

La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Autorisation pour passation de la convention-type droits d'auteurs avec le Centre français du droit de copie

M. le Gestionnaire présente la convention-type droits d'auteurs avec le Centre français du droit de copie qui permet la copie partielle des œuvres pour usage pédagogique en contrepartie du versement d'une indemnité forfaitaire. Pour 2017, il est proposé de signer la convention et d'opter pour la tranche 1 qui aboutit au versement d'une indemnité à hauteur de 1.5 euros HT par élève et par an.

La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Autorisation pour adhésion à des contrats d'assurance des personnes et des biens en relation avec l'activité

M. le Gestionnaire demande au CA l'autorisation de souscrire à des contrats d'adhésion pour des besoins d'assurance des personnes et/ou des biens en lien avec les activités facultatives de l'établissement. Pour

PROCES-VERBAL
Séance du Conseil d'Administration
08/11/2016

OBJET

**Réservé au
Directeur
académique**

information, l'assurance des activités dites obligatoires, réalisées pour mettre en œuvre le service public de l'Education, est assumée par l'Etat.
La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Validation d'une convention de création d'une mini-entreprise dans le cadre de l'enseignement de PFEG

M. le Proviseur présente le projet de mini-entreprise que Mme Goguely se propose de créer avec les élèves du groupe PFEG. Cette mini-entreprise sera chargée de commercialiser les documents issus de la journée de la laïcité du lycée sous forme d'Ebook. L'ANAP prend en charge les frais d'adhésion (300 euros) l'association « Entreprendre pour apprendre » qui « chapeaute » ce dispositif et prend en charge les éventuels déficits de fonctionnement de la mini entreprise.
La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Validation d'une convention d'accès au bâtiment avec la Caisse des Dépôts

M. le Proviseur présente une convention de mise à disposition gracieuse de salles de la Charité à la Caisse des Dépôts le 8 décembre 2016.
La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

- Validation d'une convention d'accès au bâtiment avec l'INAO

M. le Proviseur présente une convention de mise à disposition gracieuse de salles de la Charité à l'INAO des 15 au 17 novembre 2016.
La proposition est validée à l'unanimité (19 votants)

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 21h30.

Le Président : M. Frédéric SCHWALM, Proviseur



Le secrétaire de séance : Jean-Luc BERGEROT



A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean-Luc Bergerot.